



Comment s'inscrire?

BUS



Votre enfant réside et est scolarisé* dans l'une des 19 communes de




Ambérieux-en-Dombes / Ars-sur-Formans / Beauregard / Civrieux / Fareins / Frans / Massieux / Misérieux / Parcieux / Rancé / Reyrieux / Saint-Bernard / Saint-Didier-de-Formans / Saint-Jean-de-Thurigneux / Sainte-Euphémie / Savigneux / Toussieux / Trévoux / Villeneuve

* La desserte en transports scolaires n'est garantie que pour les établissements de rattachement définis par la carte scolaire. Les élèves de primaire ne sont admis qu'en fonction des places disponibles.

Inscrivez vous en ligne via le site www.transdev-rai.fr rubrique Saônibus

Inscription du 7 juin
au 31 juillet 2016



 Une fois votre inscription effectuée, vous devrez transmettre le règlement du montant des frais de dossier et les éventuelles pièces justificatives pour la création de la carte scolaire auprès de :

Transdev RAI - 340 rue Ampère - 69730 GENAY

Les modalités de règlement seront détaillées au moment de l'inscription en ligne. Les frais de dossier s'élèvent à 30 euros pour un enfant, 20 euros pour le deuxième enfant, et 10 euros supplémentaires à partir du troisième.

Les inscriptions des enfants d'une même famille doivent être réalisées ensemble pour bénéficier de la dégressivité des frais de dossiers, même si les établissements scolaires sont différents.

Les cartes de transports scolaires seront remises à la rentrée par l'établissement pour les inscriptions et règlements effectués **avant le 31 juillet 2016**. Au delà de cette date, une pénalité de retard de 50 euros sera appliquée et la carte ne pourra être délivrée pour la rentrée.

Pour tous renseignements sur les horaires et les arrêts, contactez :

- La Communauté de Communes Dombes Saône Vallée - 04 74 08 97 66 - www.ccdsv.fr
- Les Autocars Maisonneuve - 04 74 66 32 66 - www.maisonneuve.net

Transports Scolaires Année 2016-2017



Inscrivez vous en ligne sur
www.transdev-rai.fr rubrique Saônibus
à partir du 7 juin 2016

